

Face au gouvernement Macron, la Fédération SUD Collectivités Territoriales s'engage dans l'action !

19 mai 2017

communiqué

Face au gouvernement Macron, la Fédération SUD Collectivités Territoriales s'engage dans l'action !



Ca y'est, c'est fait ! E. Macron est élu président et a constitué son gouvernement !

Il paraît que c'est une victoire du renouveau, de la modernité, de la jeunesse ...

Or, que ce soit dans son programme ou par les individus qui constituent son mouvement « En marche », rien ne constitue une rupture avec le monde de la politique tel que nous le connaissons depuis des années.

Et encore moins une rupture avec les politiques menées jusqu'ici.

On change des têtes, on adapte les discours ... Tout changer pour que rien ne change !

Nous avons évoqué dans des publications précédentes les tenants et aboutissants du projet Macron et ses conséquences pour le Service Public auquel nous tenons et dans lequel nous investissons notre force de travail.

Ce 9 mai, c'est même au tour de la Gazette des Communes de s'alarmer face au destin que réserve E. Macron pour la Fonction Publique Territoriale et ses agents et agent.es.

Outre la suppression de plus de 70.000 postes supplémentaires dans la FPT (120.000 dans l'ensemble de la fonction publique) et une nouvelle baisse de 10 Milliards d'euros de dépenses de fonctionnement des collectivités, E. Macron s'attaque, en plus, frontalement au statut.

Car pour re-craquer dans le sens du poil les élu.e.s des collectivités territoriales, à qui il supprime des moyens de l'Etat par la baisse constante de la dotation globale, ainsi que la taxe d'habitation, 1^{ère} ressource fiscale de la collectivité, il prévoit aussi de leur donner toutes les marges de manœuvre en matière de ressources humaines pour taper sur la masse salariale de leur collectivité.

En gros, E. Macron dit : « l'Etat vous donnera moins de moyens, mais nous vous donnerons toute possibilité de faire des économies sur le dos des agents et agent.es et du service. »

Alors que les employeurs publics disposent déjà d'une autonomie importante avec le principe de libre administration, la logique sera poussée à son maximum en transformant les collectivités territoriales en entreprises dans lesquelles chaque patron et patronne pourra mener, sans contrainte, sa propre politique de ressources humaines (temps de travail, augmentation des horaires d'ouverture des services, temps de repos, rémunération, etc.).

Comme pour le secteur privé, où le Code du Travail devra laisser place aux accords de branches, les agents et agent.es des collectivités subiront encore davantage la pression des employeur.e.s.

Il envisage même, pour soulager tous ses ami.e.s, élu.e.s et employeur.e.s de collectivités, de rompre l'uniformité de la valeur du point d'indice dans les 3 versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière, Territoriale), pour ne pas les contraindre à augmenter le traitement des agents et agent.es territoriaux quand celui des fonctionnaires des autres versants de la FP est revalorisé.

C'est le renforcement d'une fonction Publique à plusieurs vitesses, paysage dans lequel la Fonction Publique Territoriale sera la plus précarisée.

—/—

Fédération SUD Collectivités Territoriales

Tel : rue Philippe de Girard - 75010 PARIS
M : 01 40 33 55 52 - mail : federat@sud-ct.fr - www.sud-ct.fr

Face au gouvernement Macron, la Fédération SUD Collectivités Territoriales s'engage dans l'action !



Ça y'est, c'est fait ! E. Macron est élu président et a constitué son gouvernement !

Il paraît que c'est une victoire du renouveau, de la modernité, de la jeunesse ...

Or, que ce soit dans son programme ou par les individus qui constituent son mouvement « En marche », rien ne constitue une rupture avec le monde de la politique tel que nous le connaissons depuis des années.

Et encore moins une rupture avec les politiques menées jusqu'ici.

On change des têtes, on adapte les discours ... Tout changer pour que rien ne change !

Nous avons évoqué dans des publications précédentes les tenants et aboutissants du projet Macron et ses conséquences pour le Service Public auquel nous tenons et dans lequel nous investissons notre force de travail.

Ce 9 mai, c'est même au tour de la Gazette des Communes de s'alarmer face au destin que réserve E. Macron pour la Fonction Publique Territoriale et ses agents et agentes.

Outre la suppression de plus de 70.000 postes supplémentaires dans la FPT (120.000 dans l'ensemble de la fonction publique) et une nouvelle baisse de 10 Milliards d'euros de dépenses de fonctionnement des collectivités, E. Macron s'attaque, en plus, frontalement au statut.

Car pour re-caresser dans le sens du poil les élu.e.s des collectivités territoriales, à qui il supprime des moyens de l'Etat par la baisse constante de la dotation globale, ainsi que la taxe d'habitation, 1^{ère} ressource fiscale de la collectivité, il prévoit aussi de leur donner toutes les marges de manœuvre en matière de ressources humaines pour taper sur la masse salariale de leur collectivité.

En gros, E. Macron dit : « l'Etat vous donnera moins de moyens, mais nous vous donnerons toute possibilité de faire des économies sur le dos des agents et agentes et du service. »

Alors que les employeurs publics disposent déjà d'une autonomie importante avec le principe de libre administration, la logique sera poussée à son maximum en transformant les collectivités territoriales en entreprises dans lesquelles chaque patron et patronne pourra mener, sans contrainte, sa propre politique de ressources humaines (temps de travail, augmentation des horaires d'ouverture des services, temps de repos, rémunération, etc.).

Comme pour le secteur privé, où le Code du Travail devra laisser place aux accords de branches, les agents et agentes des collectivités subiront encore davantage la pression des employeur.e.s.

Il envisage même, pour soulager tous ses ami.e.s, élu.e.s et employeur.e.s de collectivités, de rompre l'uniformité de la valeur du point d'indice dans les 3 versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière, Territoriale), pour ne pas les contraindre à augmenter le traitement des agents et agentes territoriaux quand celui des fonctionnaires des autres versants de la FP est revalorisé.

C'est le renforcement d'une fonction Publique à plusieurs vitesses, paysage dans lequel la Fonction Publique Territoriale sera la plus précarisée.

.../...

Fédération SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard - 75018 PARIS
tel : 01 40 33 85 02 - mël : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://www.solidaires.org/Face-au-gouvernement-Macron-la-Federation-SUD-Collectivites-Territoriales-s>